



## **Communauté de Communes « Cœur de Nacre » (Calvados)**

# **RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS**

**-ANNEE 2009-**

Conformément au décret n°2000-404 du 11 mai 2002, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets doit être constitué et présenté en Conseil Communautaire pour délibération. Ce rapport sera ensuite transmis à chaque commune et devra faire l'objet d'une communication auprès de chaque conseil municipal.

Par ailleurs, conformément aux termes de l'article L 2313-1 du CGCT, le rapport sera porté à la connaissance du public et un exemplaire sera adressé au préfet de département pour information.

## SOMMAIRE

I	INTRODUCTION .....	1
II	LES DIFFERENTS DECHETS COLLECTES .....	2
II.1	Les ordures ménagères .....	2
II.1.1	Les fréquences de collecte .....	2
II.1.2	La collecte .....	2
II.1.3	Le traitement .....	3
II.1.4	Bilan .....	3
II.2	Les déchets recyclables .....	4
II.2.1	La collecte des emballages et du papier (Monoflux) .....	4
II.2.2	La collecte du verre .....	5
II.2.3	Bilan de la collecte des recyclables .....	6
II.3	Les encombrants .....	7
II.3.1	Les fréquences de ramassage .....	7
II.3.2	Les chiffres clés .....	8
II.4	Les déchets verts .....	9
II.4.1	Les fréquences de ramassage .....	9
II.4.2	Les chiffres clés .....	9
II.5	Les déchèteries .....	10
II.5.1	La déchèterie de Luc sur Mer .....	11
II.5.2	La déchèterie de Saint Aubin sur Mer .....	12
II.5.3	Chiffres clés pour les deux déchèteries .....	13
II.6	Les DASRI (Déchets d'activités de soins à risques infectieux) .....	13
II.7	BILAN DES DEPENSES 2009 .....	14
III	LES RECETTES .....	16
III.1	La TEOM .....	16
III.2	La Redevance camping .....	16
III.3	Les titres déchèteries .....	16
III.4	Les recettes de valorisation .....	17
IV	BILAN BUDGET 2009 .....	17
V	LES NOUVEAUTES 2009 .....	18
V.1	L'opération compostage individuel .....	18
V.2	Un aide mémoire du tri .....	19

# I INTRODUCTION

Créée en novembre 2002, la Communauté de Communes « Cœur de Nacre » qui regroupe 11 communes pour **18 228 habitants**, exerce depuis sa création la compétence « **collecte et traitement des déchets ainsi que la création et la gestion des déchèteries** ».

La population de la Communauté de Communes CŒUR DE NACRE est répartie de la façon suivante :

Commune	Estimation de la population (valeurs INSEE calculées au 1 <sup>er</sup> janvier 2007)
ANISY	665 hts
ANGUERNY	812 hts
BASLY	910 hts
BERNIERES SUR MER	2 379 hts
COLOMBY SUR THAON	415 hts
CRESSERONS	1 217 hts
DOUVRES LA DELIVRANDE	4 884 hts
LANGRUNE SUR MER	1 723 hts
LUC SUR MER	3 172 hts
PLUMETOT	215 hts
SAINT AUBIN SUR MER	1 836 hts
<b>CŒUR DE NACRE</b>	<b>18 228 hts</b>

Les services et les coûts de collecte des déchets découlent de l'appel d'offre passé en octobre 2007 et du marché qui a pris effet le 1<sup>er</sup> Janvier 2008.

Les différents déchets collectés sont les suivants :

Déchets	Collecte/Traitement	Prestataires
<b>Ordures ménagères</b>	Collecte	Derichebourg Polyurbaine
	Traitement	SYVEDAC
<b>Verre</b>	Collecte	ARD Closmenil
	Recyclage	TOURRES et compagnie
<b>Emballages</b>	Collecte porte à porte	Derichebourg Polyurbaine
	Collecte apport volontaire	ARD Closmenil
	Centre de tri	GDE
<b>Encombrants</b>	Collecte porte à porte	Derichebourg Polyurbaine
	Traitement	SYVEDAC
<b>Déchets verts</b>	Collecte porte à porte	Derichebourg Polyurbaine
	Traitement	SYVEDAC
<b>DASRI</b>	Collecte et traitement	CITE+
<b>DECHETERIES</b>		
<b>Encombrants</b>	Collecte et traitement	GDE
<b>Déchets verts</b>	Collecte et traitement	GDE
<b>Branchages</b>	collecte	GDE
	Traitement	La Lyonnaise des eaux et GDE
<b>Bois</b>	Collecte et traitement	GDE
<b>Ferraille</b>	Collecte et traitement	GDE
<b>Gravats</b>	Collecte et traitement	VEOLIA
<b>Amiante fibrociment</b>	Collecte et traitement	VEOLIA
<b>Carton</b>	Collecte	VEOLIA
	Centre de tri	VEOLIA
<b>DEEE</b>	Collecte	VEOLIA
<b>Déchets Spéciaux</b>	Collecte	CITE +

## II LES DIFFERENTS DECHETS COLLECTES

### II.1 Les ordures ménagères

Le prestataire qui a été retenu suite à l'appel d'offres est la société **DERICHEBOURG POLYURBAINE**. Le contrat est passé pour 7 ans fermes.

#### II.1.1 Les fréquences de collecte

Les ordures ménagères sont collectées en porte-à-porte suivant les fréquences suivantes :



Commune	Hiver	Eté
Anguerny	lundi	lundi
Anisy	Mardi	Mardi
Basly	Mardi	Mardi
Bernières sur Mer	Lundi, Jeudi	Lundi, Mardi, Jeudi, samedi
Colomby sur Thaon	Mardi	Mardi
Cresserons	Lundi	Lundi
Douvres la Délivrande secteur 1	Mardi, Vendredi	Mardi, Vendredi
Douvres la Délivrande secteur 2	Mercredi, Samedi	Mercredi, Samedi
Langrune sur Mer	Lundi, Jeudi	Lundi, Jeudi, Samedi
Luc sur Mer	Lundi, Vendredi	Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi
Plumetot	Lundi	Lundi
St Aubin sur Mer secteur 1	Lundi, Mercredi, Vendredi	Tous les jours
St Aubin sur Mer secteur 2	Lundi, Vendredi	Lundi, Vendredi

#### II.1.2 La collecte

CŒUR DE NACRE	Population desservie (en hts)	Montant (€ TTC)	Tonnages OMR (en t)	Tonnage OMR/hts	Coût TTC à la tonne	Coût TTC par habitants
2009	18 228	424 414 €	5968	327 kg	71 €	23,28 €
2008	18 185	427 407 €	6033	332 kg	71 €	23,50 €
2007	18 443	485 632 €	6 312	342 kg	77 €	26,33 €
Evolution 2008 – 2009		-0,7 %	- 1 %	-1,5%	-	- 0,9%

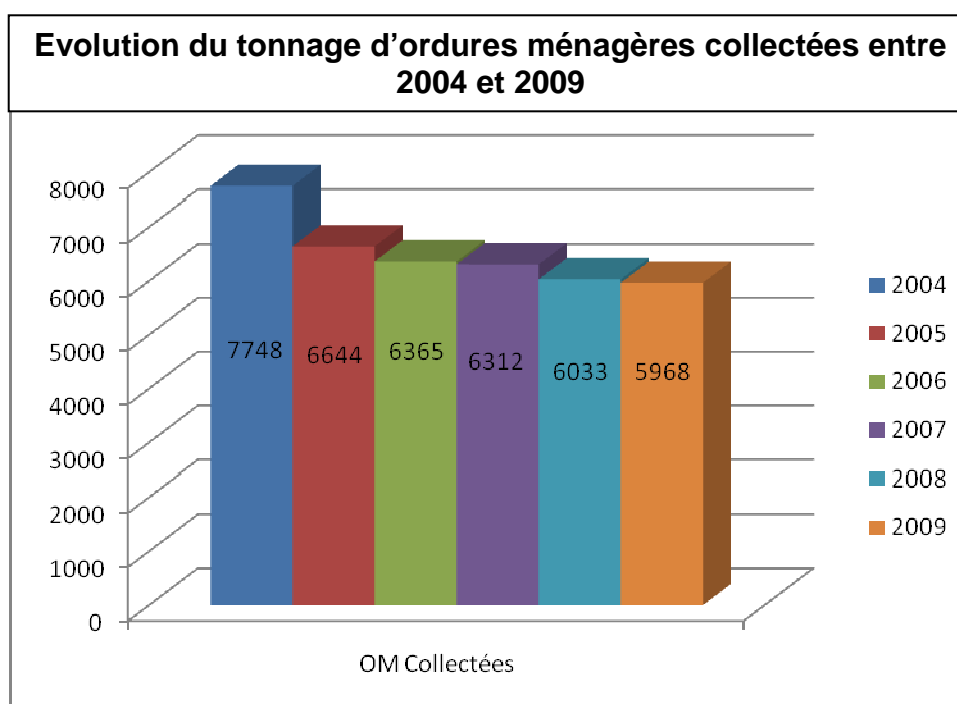
## II.1.3 Le traitement

CŒUR DE NACRE	Population desservie (en hts)	Montant (€ TTC)	Tonnages OMR (en t)	Tonnage OMR/hts	Coût TTC à la tonne	Coût TTC par habitants
<b>2009</b>	<b>18 228</b>	<b>661 107 €</b>	<b>5968</b>	<b>327 kg</b>	<b>111 €</b>	<b>36,27 €</b>
2008	18 185	560 137 €	6033	332 kg	93 €	30,80 €
2007	18 443	499 456 €	6312	342 kg	79 €	27,08 €
Evolution 2008 - 2009		+18%	-1%	-1,5%	+19%	+18%

## II.1.4 Bilan

CŒUR DE NACRE	Population desservie (en hts)	Montant (€ TTC)	Tonnages OMR (en t)	Tonnage OMR/hts	Coût TTC à la tonne	Coût TTC par habitants
<b>2009</b>	<b>18 228</b>	<b>1 085 521 €</b>	<b>5968</b>	<b>327 kg</b>	<b>182 €</b>	<b>59,55 €</b>
2008	18 185	987 544 €	6033	332 kg	164 €	54,18 €
2007	18 443	985 088 €	6312	342 kg	156 €	54,04 €
Evolution 2008 - 2009		+10%	-1%	-1,5%	+11%	+10%

Le bilan ne prend pas en compte la précollecte sur les communes de DOUVRES LA DELIVRANDE et SAINT AUBIN SUR MER.



## II.2 Les déchets recyclables

La collecte des recyclables sur Cœur de Nacre s'effectue en deux flux : les emballages et le papier d'un coté et le verre de l'autre.

### II.2.1 La collecte des emballages et du papier (Monoflux)

Cette collecte s'effectue en un seul flux soit au porte à porte dans des sacs jaunes, soit en apport volontaire dans des colonnes d'apport volontaire.

#### ➤ La collecte au porte à porte :

Cette collecte s'effectue donc dans des sacs jaunes, disponibles dans chaque mairie.

Près de 400 000 sacs ont été commandés et livrés en 2009, pour un coût de 28 556€ environ.

Fréquences de collecte des sacs jaunes

Commune	jours
Anguerny	Samedi
Anisy	Jeudi
Basly	Mardi
Bernières sur Mer	Mercredi
Colomby sur Thaon	Samedi
Cresserons	Mercredi
Douvres la Délivrande secteur 1	Mardi
Douvres la Délivrande secteur 2	Samedi
Langrune sur Mer	Vendredi
Luc sur Mer	Jeudi
Plumetot	Jeudi
St Aubin sur Mer secteur 1	Lundi
St Aubin sur Mer secteur 2	Lundi

Composition des sacs jaunes :



- bouteilles plastiques
- briques alimentaires
- boîtes métalliques
- cartons
- prospectus
- journaux-magazines

#### Les chiffres clés :

CŒUR DE NACRE	Population desservie (en hts)	Montant (€ TTC)	Tonnages monoflux (en t)	Tonnage monoflux/hts	Coût TTC à la tonne	Coût TTC par habitants
2009	18 228	201 512 €	1087	60 kg	185 €	11,06 €
2008	18185	205 000 €	1103	61 kg	186 €	11,27 €
2007	18443	206 772 €	1 069	58 kg	193 €	11,21 €
Evolution 2008 – 2009		-1,7%	-1,5%	-1,6%	-0,5%	-1,9%

La collecte des recyclables au porte à porte a légèrement baissé entre 2008 et 2009. Cela peut s'expliquer par une baisse du pouvoir d'achat des français.

➤ La collecte en apport volontaire :

Afin que les résidents non permanents, notamment l'été, puissent trier facilement leurs déchets, des bornes d'apport volontaire restent à leur disposition sur les communes du littoral.

<b>Pour la commune de Bernières/Mer :</b>	4 points d'apport volontaire (6 colonnes)
<b>Pour la commune de Langrune/Mer :</b>	3 points d'apport volontaire (8 colonnes)
<b>Pour la commune de Luc/Mer :</b>	2 points d'apport volontaire (4 colonnes)
<b>Pour la commune de Saint Aubin/Mer :</b>	3 points d'apport volontaire (4 colonnes)

**Les chiffres clés :**

	Population desservie (en hts)	Montant TTC en €	Tonnage CC/CP annuel (en t)	Coût TTC en €/tonne	Coût TTC en €/hts
<b>2009</b>	<b>18 228</b>	<b>9 894 €</b>	<b>107</b>	<b>92 €</b>	<b>0,54 €</b>
2008	18 185	10 467 €	116	90 €	0,58 €
2007	18 443	9 651 €	109	88 €	0,52 €
Evolution 2008-2009		-5%	-8%	+2%	-7%

La collecte des recyclables en apport volontaire, comme pour le porte à porte, a légèrement baissé entre 2008 et 2009. Cela peut s'expliquer par une baisse du pouvoir d'achat des français.

➤ Le traitement du monoflux :

La collecte du monoflux de la Communauté de communes « Cœur de Nacre », dans le cadre du contrat Eco-Emballages signé entre le SYVEDAC et Eco-Emballages, est envoyée pour tri et traitement à Rocquancourt (Guy Dauphin Environnement).

La Communauté de communes ne paye pas de coût de tri/traitement pour ce gisement de déchets.

Les recettes de la vente des produits valorisables de la collecte du monoflux sont récupérées par le SYVEDAC et reversées aux collectivités, tout frais déduits et au prorata du tonnage trié.

## II.2.2 La collecte du verre

La collecte du verre est effectuée en apport volontaire sur toutes les communes du territoire par la société ARD.

➤ Les points d'apport volontaire en verre sur Cœur de nacre :

<b>Pour la commune d'Anisy :</b>	1 point d'apport volontaire (1 colonne)
<b>Pour la commune d'Anguerny :</b>	1 point d'apport volontaire (2 colonnes)
<b>Pour la commune de Basly :</b>	1 point d'apport volontaire (2 colonnes)
<b>Pour la commune de Bernières/Mer :</b>	5 points d'apport volontaire (7 colonnes)
<b>Pour la commune de Colomby sur Thaon :</b>	1 point d'apport volontaire (1 colonne)
<b>Pour la commune de Cresserons :</b>	2 points d'apport volontaire (4 colonnes)
<b>Pour la commune de Douvres la Délivrande :</b>	10 points d'apport volontaire (12 colonnes)
<b>Pour la commune de Langrune/Mer :</b>	3 points d'apport volontaire (4 colonnes)
<b>Pour la commune de Luc/Mer :</b>	8 points d'apport volontaire (9 colonnes)
<b>Pour la commune de Plumetot :</b>	1 point d'apport volontaire (1 colonne)
<b>Pour la commune de Saint Aubin/Mer :</b>	8 points d'apport volontaire (9 colonnes)

Le lavage des colonnes à verre a été effectué une fois par an intérieur et extérieur par la société ARD durant l'année 2009.

➤ Les consignes de tri :

Les déchets qui peuvent être dans les conteneurs pour le verre sont les bouteilles et bocaux en verre.



Les autres déchets tels la vaisselle, les morceaux de vitres, sont interdits dans ces conteneurs. Ils vont soit dans les ordures ménagères soit à la déchèterie.



➤ Les chiffres clés :

	Population desservie (en hts)	Montant TTC en €	Tonnage Verre annuel (en t)	Coût TTC en €/tonne	Coût TTC en €/hts
<b>2009</b>	<b>18 228</b>	<b>23 074 €</b>	<b>792</b>	<b>29 €</b>	<b>1,26 €</b>
2008	18 185	22 893 €	808	28 €	1,26 €
2007	18 443	24 292 €	795	30 €	1,32 €
Evolution 2008 - 2009		+0,8%	-2%	+4%	-

La collecte du verre, comme celle du monoflux, a légèrement baissé entre 2008 et 2009. On peut sans doute mettre ça sur le compte d'un ralentissement général de l'économie en 2009.

### II.2.3 Bilan de la collecte des recyclables

➤ Tonnages collectés et coûts 2009 :

Voici les chiffres globaux de la collecte des recyclables ( monoflux au porte à porte et en apport volontaire, verre) :

	Population desservie (en hts)	Montant TTC en €	Tonnage Verre annuel (en t)	Coût TTC en €/tonne	Coût TTC en €/hts
<b>2009</b>	<b>18 228</b>	<b>234 480 €</b>	<b>1986</b>	<b>118 €</b>	<b>12,87 €</b>
2008	18 185	238 360 €	2027	117 €	13,10 €
2007	18 443	240 715 €	1973	122 €	13,05 €
Evolution 2008 - 2009		-2%	-2%	+1%	-2%

Globalement, la collecte des recyclables a diminuée entre 2008 et 2009. Cela peut être dû à une baisse de la consommation des ménages.

➤ Les tonnages triés 2009 :

Matériaux triés	quantité de déchets triés(en tonnes)	CŒUR DE NACRE quantité en kg/habitant/an	CALVADOS quantité en kg/habitant/an*
Verre	792	43,4	31,5
Plastique	111,33	6,1	3,9
Briques alimentaires (ELA)	26,66	1,5	0,8
Cartons bruns + cartons imprimés (EMR)	219,84	12,1	7,2
Acier	45,64	2,5	1,5
Aluminium	1,49	0,1	0,1
Journaux/magazines	410,87	22,5	25,2
<b>TOTAL</b>	<b>1607,8</b>	<b>44,8</b>	<b>38,7</b>
Taux de refus		6,70%	14%

\* données provenant de l'observatoire des déchets de Biomasse Normandie 2006/2007

## II.3 Les encombrants

Les habitants des communes de Cœur de Nacre bénéficient d'un ramassage des encombrants au porte à porte en plus de la benne disponible en déchèterie.

### II.3.1 Les fréquences de ramassage

Voici les dates de ramassage des encombrants pour 2009 :

Commune	Dates 2009
Anguerny	1 <sup>er</sup> Avril, 1 <sup>er</sup> Octobre
Anisy	1 <sup>er</sup> Avril, 1 <sup>er</sup> Octobre
Basly	1 <sup>er</sup> Avril, 1 <sup>er</sup> Octobre
Bernières sur Mer	4 Mars, 3 Juin, 26 Août, 4 Novembre
Colomby sur Thaon	1 <sup>er</sup> Avril, 1 <sup>er</sup> Octobre
Cresserons	8 Avril, 7 Octobre
Douvres la Délivrande secteur 1	22 Avril, 14 Octobre
Douvres la Délivrande secteur 2	29 avril, 28 octobre
Langrune sur Mer	15 Avril, 12 août
Luc sur Mer	11 Mars, 10 Juin, 19 Août, 12 Novembre
Plumetot	21 Octobre
St Aubin sur Mer	18 Mars, 17 Juin, 54 Août, 18 Novembre

Le volume des déchets encombrants ne doit pas dépasser 2m<sup>3</sup> par habitation et par ramassage.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) comme les réfrigérateurs, les congélateurs, les machines à laver, les ordinateurs, ... ne sont pas considérés comme des encombrants. Ces déchets sont réceptionnés par apport volontaire en déchèterie.

### II.3.2 Les chiffres clés

➤ La collecte :

CŒUR DE NACRE	Population desservie (en hts)	Montant (€ TTC)	Tonnages Encombrants (en t)	Tonnage Enc/hts collectés	Coût TTC à la tonne	Coût TTC par habitants
<b>2009</b>	<b>18 228</b>	<b>20 021 €</b>	<b>245</b>	<b>13 kg</b>	<b>82 €</b>	<b>1,10 €</b>
2008	18 185	16 806 €	218	12 kg	77 €	0,92 €
2007	18 443	22 536 €	285	15 kg	79 €	1,22 €
Evolution 2008 - 2009		+19%	+12%	+8%	+6%	+20%

➤ Le traitement :

CŒUR DE NACRE	Population desservie (en hts)	Montant (€ TTC)	Tonnages Encombrants (en t)	Tonnage Enc/hts collectés	Coût TTC à la tonne	Coût TTC par habitants
<b>2009</b>	<b>18 228</b>	<b>24 306 €</b>	<b>245</b>	<b>13 kg</b>	<b>99 €</b>	<b>1,33 €</b>
2008	18 185	20 448 €	218	12 kg	94 €	1,12 €
2007	18 443	23 168 €	285	15 kg	81 €	1,26 €
Evolution 2008 - 2009		+19%	+12%	+8%	+5%	+19%

➤ Bilan :

CŒUR DE NACRE	Population desservie (en hts)	Montant (€ TTC)	Tonnages Encombrants (en t)	Tonnage Enc/hts collectés	Coût TTC à la tonne	Coût TTC par habitants
<b>2009</b>	<b>18 228</b>	<b>44 327 €</b>	<b>245</b>	<b>13 kg</b>	<b>181 €</b>	<b>2,43 €</b>
2008	18 185	37 254 €	218	12 kg	171 €	2,04 €
2007	18 443	45 704 €	285	15 kg	160 €	2,48 €
Evolution 2008 - 2009		+19%	+12%	+8%	+6%	+19%

La quantité d'encombrants collectés au porte à porte a augmenté de 12% entre 2008 et 2009. Ceci explique l'augmentation des coûts de collecte et traitement entre ces

deux années. L'augmentation du prix à la tonne est due à la révision des prix annuelle prévue dans le marché.

## II.4 Les déchets verts

Certaines communes de Cœur de nacre ont une collecte de déchets verts au porte à porte, du 15 juin au 15 décembre.

### II.4.1 Les fréquences de ramassage

Commune	Fréquence	Jour
Anguerny	1 fois par semaine	mercredi
Anisy	1 fois par semaine	mercredi
Basly	1 fois par semaine	mercredi
Bernières sur Mer	1 fois par mois	vendredi
Colomby sur Thaon	1 fois par semaine	mercredi
Douvres la Délivrante secteur 1	1 fois par semaine	lundi
Douvres la Délivrante secteur 2	1 fois par semaine	jeudi
Langrune sur Mer	1 fois par semaine	mardi

Le volume des déchets verts ne doit pas dépasser **500 litres par habitation** (soit 8 sacs) à chaque ramassage.

**Les déchets sont présentés dans des sacs réutilisables, dans des poubelles rigides de 110 litres maximum ou liés en fagots pour les branchages, avec une ficelle biodégradable.**

Sont concernés par la collecte des déchets verts, les déchets des jardins des particuliers. Il s'agit des tontes de pelouses, des branchages, des feuilles, des tailles de haies et divers déchets végétaux d'un diamètre maximum de 5 cm et d'une longueur maximum de 1 m.

### II.4.2 Les chiffres clés

#### ➤ La collecte

CŒUR DE NACRE	Population desservie (en hts)	Montant (€ TTC)	Tonnages Déchets verts (en t)	Tonnage DV/hts collectés	Coût TTC à la tonne	Coût TTC par habitants collectés
2009	11 788	106 819 €	1 389	118 kg	77 €	9,06 €
2008	11 707	99 642 €	1 376	117 kg	72 €	8,51 €
2007	13 170	122 858 €	1 467	111 kg	84 €	9,33 €
Evolution 2008 - 2009		+7%	+1%	+1%	+7%	+6%

➤ Le traitement

CŒUR DE NACRE	Population desservie (en hts)	Montant (€ TTC)	Tonnages Déchets verts (en t)	Tonnage DV/hts collectés	Coût TTC à la tonne	Coût TTC par habitants collectés
<b>2009</b>	<b>11 788</b>	<b>48 722 €</b>	<b>1389</b>	<b>118 kg</b>	<b>35 €</b>	<b>4,13 €</b>
2008	11 707	46 640 €	1 376	117 kg	34 €	3,98 €
2007	13 170	44 872 €	1 467	111 kg	31 €	3,40 €
Evolution 2008 - 2009		+4%	+1%	+1%	+3%	+4%

➤ Bilan :

CŒUR DE NACRE	Population desservie (en hts)	Montant (€ TTC)	Tonnages Déchets verts (en t)	Tonnage DV/hts collectés	Coût TTC à la tonne	Coût TTC par habitants collectés
<b>2009</b>	<b>11 788</b>	<b>155 541 €</b>	<b>1389</b>	<b>118 kg</b>	<b>112 €</b>	<b>13,19 €</b>
2008	11 707	146 282 €	1 376	117 kg	106 €	12,49 €
2007	13 170	167 730 €	1 467	111 kg	115 €	12,73 €
Evolution 2008 - 2009		+6%	+1%	+1%	+6%	+6%

L'augmentation du coût de la collecte et du traitement des déchets verts au porte à porte est principalement due à la révision des prix annuelle, prévue dans le marché.

## II.5 Les déchèteries

Deux déchèteries sont disponibles sur le territoire de Cœur de Nacre, une à Luc sur Mer et l'autre à Saint Aubin sur Mer.

Une carte d'accès, disponible dans chaque mairie, est nécessaire pour déposer en déchèterie.

Les dépôts sont gratuits pour les particuliers, dans la limite de 2 m<sup>3</sup> par jour. Ils sont payants pour les professionnels (au volume déposé).

Les tarifs sont les suivants :

Déchets verts : 11 €/m<sup>3</sup>

Encombrants : 10 €/m<sup>3</sup>

Bois : 8€/m<sup>3</sup>

## II.5.1 La déchèterie de Luc sur Mer

La déchèterie est située à proximité de la ZA « Les Delettes » . Elle est soumise à déclaration au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Elle est ouverte au public 29 heures par semaine toute l'année, suivant les horaires suivants:

*Lundi, mercredi, vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00*

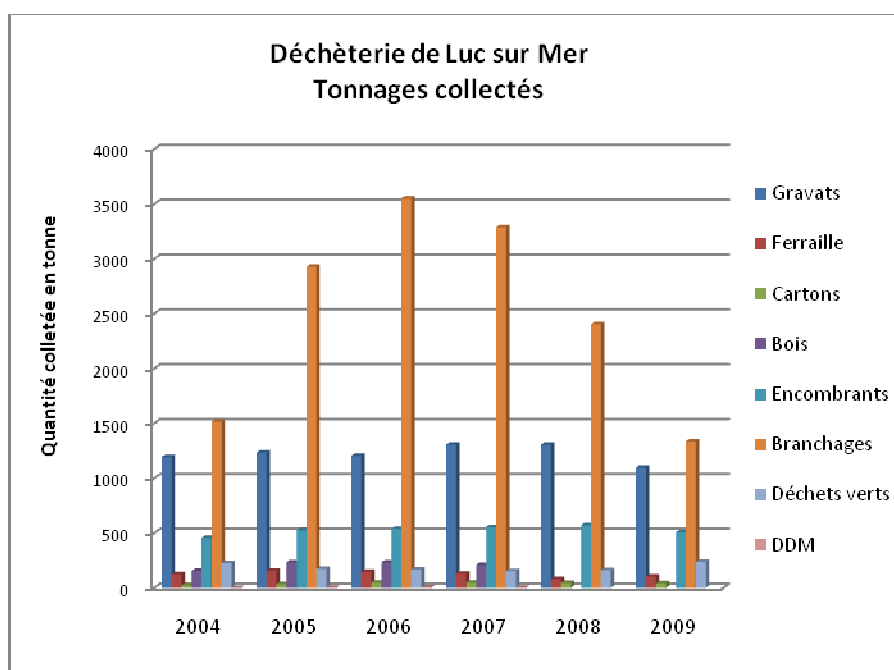
*Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00*

Cette déchèterie est utilisée par les habitants des 7 communes suivantes : Anguerny, Anisy, Colomby/Thaon, Cresserons, Douvres la Délivrande, Luc/Mer et Plumetot.

Les déchets acceptés sont les encombrants, le bois, les gravats, la ferraille, les cartons, les tontes, les branchages, le verre, l'huile de vidange, les Déchets Dangereux des Ménages (DDM), les déchets électriques (DEEE), l'amiante.

### ➤ Chiffres clés

Déchèterie Luc sur Mer – quantité de déchets en tonne						
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Gravats	1194	1234	1206	1308	1308	1097
Ferraille	125	156	149	132	81	103
Cartons	24	35	49	50	46	42
Bois	156	234	232	210	284	261
Encombrants	458	526	539	555	571	508
Branchages	1517	2929	3552	3290	2404	1337
Déchets verts	226	173	170	154	162	237
DDM	0,32	1,84	4,64	2,97	8,06	5
DEEE					63	60
Amiante					11,46	8,64
<b>TOTAL Tous déchets</b>	<b>3700</b>	<b>5289</b>	<b>5899</b>	<b>5702</b>	<b>4682</b>	<b>3659</b>



## II.5.2 La déchèterie de Saint Aubin sur Mer

Cette déchèterie est située « route de Tailleville ». Elle est soumise à déclaration au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Elle est ouverte au public 23 heures par semaine toute l'année, suivant les horaires suivants:

*Mercredi, vendredi : de 14h00 à 18h00*

*Lundi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00*

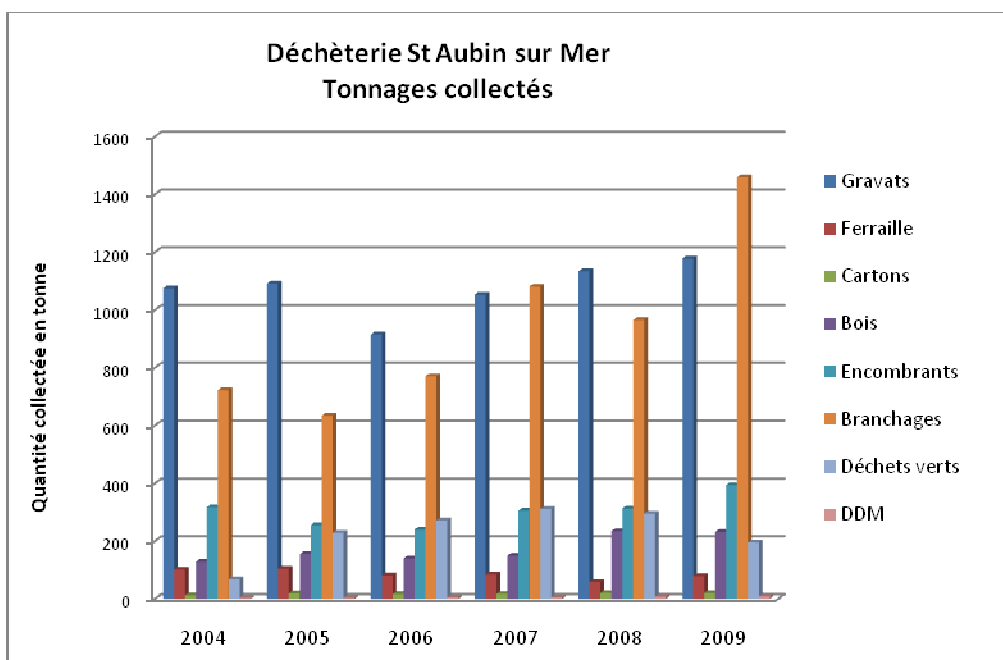
*Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00*

Cette déchèterie est utilisée par les habitants des 4 communes suivantes : Basly, Bernières/Mer, Langrune/Mer et Saint Aubin/Mer.

Les déchets acceptés sont les encombrants, le bois, gravats, ferraille, cartons, tontes, branchages, huile de vidange, Déchets Dangereux des Ménages (DDM).

### ➤ Chiffres clés :

Déchèterie St Aubin – quantité de déchets en tonne						
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Gravats</b>	1075	1091	915	1053	1134	1178
<b>Ferraille</b>	101	105	81	84	58	79
<b>Cartons</b>	12	19	17	17	21	20
<b>Bois</b>	129	156	140	150	234	232
<b>Encombrants</b>	318	255	240	306	313	394
<b>Branchages</b>	722	634	771	1081	965	1459
<b>Déchets verts</b>	68	228	271	311	295	196
<b>DDM</b>	3,65	3,32	5,36	5,39	8,17	9
<b>DEEE</b>					38	47
<b>TOTAL Tous déchets</b>	<b>2429</b>	<b>2491</b>	<b>2440</b>	<b>3007</b>	<b>3066</b>	<b>4089</b>



## II.5.3 Chiffres clés pour les deux déchèteries

Voici les chiffres clés pour l'année 2009 pour l'ensemble des deux déchèteries.

Type de déchets	Population desservie (en hts)	Tonnage récolté (en t)	Coût total TTC	Coût TTC par tonne éliminée	Coût TTC par hts desservi
Exploitation des déchèteries	18 228	-	132 666 €	-	7,29 €
Gravats	18 228	2274	31 825 €	14 €	1,75 €
Ferraille	18 228	182	0 €	-	-
Carton	18 228	62	8 155 €	132 €	0,45 €
Bois	18 228	493	19 543 €	40 €	1,07 €
Encombrants	18 228	902	88 394 €	98 €	4,84 €
Branchages	18 228	2796	76 684 €	28 €	4,21 €
Déchets verts	18 228	433	10 799 €	25 €	0,59 €
Déchets dangereux	18 228	14	9 147 €	654 €	0,50 €
Amiante	18 228	8	3 005 €	376 €	0,16 €
<b>TOTAL</b>		<b>7164</b>	<b>380 218 €</b>	<b>35 €</b>	<b>20,86 €</b>
<b>DEEE</b>		<b>107</b>	<b>Recettes</b>	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>7271</b>	-	-	-

Les déchets électroniques (DEEE) sont également collectés en déchèteries. Il y a eu **107 tonnes** de collectées en 2009. La collecte de ces déchets ne coûte rien et a produit **une recette de 2 762 €** en 2009.

## II.6 Les DASRI (Déchets d'activités de soins à risques infectieux)

Cette collecte a été mise en place fin 2008 par l'intermédiaire des pharmacies de Cœur de Nacre. Elles disposent de boîtes à distribuer aux usagers auto-médicalisés qui auraient des seringues ou autres déchets piquants à traiter.

Ces déchets sont très dangereux pour l'environnement et la santé des collecteurs, il est donc impératif qu'ils soient collectés et traités par une filière dédiée.

Actuellement, c'est Cité + qui collecte ces déchets et les envoie à l'incinération. Le marché s'arrête au 31 août 2010.

Il y a une collecte par trimestre sur les 6 pharmacies du territoire.

Voici les chiffres pour 2009 :

CŒUR DE NACRE	Population desservie (en hts)	Coût de collecte et traitement des DASRI	Tonnage annuel (en t)	Coût TTC/tonne	Coût TTC par hts
2009	18 228	683 €	0,18	3794 €	0,04 €

Ces déchets coûtent cher à la tonne mais les quantités collectées étant minimales, le coût supporté par la collectivité est moindre.

Cette collecte reste néanmoins importante pour l'amélioration de l'hygiène et la sécurité en matière de collecte des déchets ainsi que pour la protection de l'environnement.

## II.7 BILAN DES DEPENSES 2009

Voici le bilan des tonnages et des coûts pour l'ensemble des déchets collectés sur Cœur de Nacre.

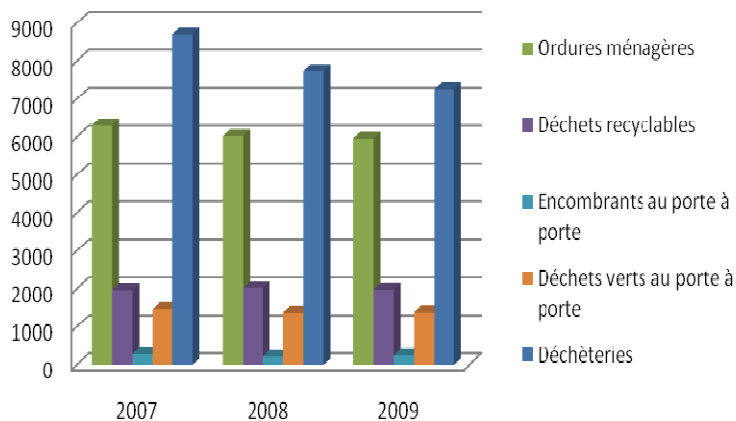
### Comparaison des tonnages entre 2007 et 2009, en tonne :

Type de déchets	2009	2008	2007
Ordures ménagères	5968	6033	6312
Déchets recyclables	1986	2027	1973
Encombrants au porte à porte	245	218	285
Déchets verts au porte à porte	1389	1376	1467
Déchèteries	7 271	7748	8709
DASRI	0,18	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>16 859 T</b>	<b>17 402 T</b>	<b>18 746 T</b>
Evolution entre 2008 et 2009	<b>-3%</b>		

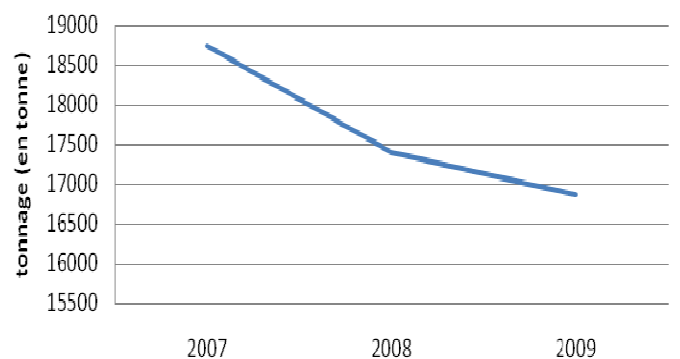
**Comparaison des coûts entre 2007 et 2009, en € :**

Type de déchets	2009	2008	2007
Ordures ménagères	985 088 €	987 544 €	1 085 521 €
Déchets recyclables	234 480 €	238 360 €	240 715 €
Encombrants au porte à porte	44 327 €	37 254 €	45 704 €
Déchets verts au porte à porte	155 541 €	146 282 €	167 730 €
Déchèteries	380 218 €	236 528 €	366 073 €
DASRI	683 €	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 800 337 €</b>	<b>1 645 968 €</b>	<b>1 905 743 €</b>
<b>Evolution entre 2008 et 2009</b>	<b>+9%</b>		

**Evolution des tonnages collectés entre 2007 et 2009**



**Evolution de la quantité globale des déchets collectés sur Coeur de Nacre entre 2007 et 2009**



## III LES RECETTES

### III.1 La TEOM

Selon le Trésor public, au 31 décembre 2009, la T.E.O.M perçue s'élève à **1 992 330 €**.

### III.2 La Redevance camping

Par délibération en date du 19 février 2008, la Communauté de communes « Cœur de Nacre » a décidé de fixer le montant de la redevance camping pour l'année 2009 à 38 € par emplacement.

Le tableau suivant indique la redevance calculée par camping :

Camping	Nombre d'emplacements	Coût TTC de la redevance/emplacement	Coût total TTC
Le Havre Bernières	240	38 €	9 120 €
Mer et Vacances	120	38 €	4 560 €
Camping caravaning municipal	232	38 €	8 816 €
Camping de la côte de Nacre	520	38 €	19 760 €
<b>CŒUR DE NACRE</b>	<b>1072</b>	<b>38 €</b>	<b>40 736 €</b>

Le total de la redevance camping perçue par la Communauté de communes CŒUR DE NACRE pour l'année 2009 s'élève à 40 736 € TTC.

En raison d'un oubli, cette redevance camping n'a pas été titrée en 2009. Elle fera partie des recettes 2010 au titre de 2009.

### III.3 Les titres déchèteries

Actuellement, les déchèteries de « CŒUR DE NACRE » sont ouvertes aux professionnels.

En date du 15 septembre 2005, le Conseil Communautaire a voté les tarifs applicables pour les professionnels en déchèteries de Luc sur Mer et Saint Aubin sur Mer pour le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Les tarifs appliqués sont les suivants :

- Gazon / Branchages : 11 €/m<sup>3</sup>,
- Encombrants : 10 €/m<sup>3</sup>,
- Bois : 8 €/m<sup>3</sup>

Une seule facturation annuelle, au cours du premier semestre, a été réalisée.

Les recettes des apports des professionnels en déchèterie s'élève à 8 066,20 € pour l'année 2009.

### III.4 Les recettes de valorisation

La valorisation de certains déchets rapporte des recettes à la collectivité.

Le bois, le carton et la ferraille sont des déchets provenant des déchèteries dont la valeur des recettes à la tonne est fixée dans le marché. Pour le bois, ce prix est stable et fixé à 2,50 € par tonne. Pour ce qui est de la ferraille et du carton, ce prix suit une mercuriale définie dans le marché.

Les déchets provenant de la collecte sélective procurent des recettes qui sont versées au SYVEDAC dans le cadre du contrat Eco-emballages. Ces recettes sont reversées à Cœur de Nacre, tout frais déduits et au prorata du tonnage trié.

Les DEEE, provenant des déchèteries, sont des déchets qui n'occasionnent pas de dépense de collecte et qui produisent des recettes de valorisation dans le cadre d'un contrat liant Cœur de Nacre à l'éco-organisme ECOSYSTEME.

Voici le bilan des recettes de valorisation pour 2009 :

MATERIAUX	RECETTES en €
Bois	1 029,78 €
Ferraille	0 €
Carton (déchèteries)	54,60 €
DEEE	3 668,32 €
SYVEDAC	94 121,62 €
<b>TOTAL</b>	<b>98 874,32 €</b>

## IV BILAN BUDGET 2009

Le budget 2009 du service déchets de la Communauté de communes Cœur de Nacre est résumé dans le tableau suivant.

	DEPENSES	RECETTES
<b>BUDGET 2009</b>	<b>2 321 569 €</b>	<b>2 117 820,22 €</b>

## V LES NOUVEAUTES 2009

### V.1 L'opération compostage individuel

Le compostage individuel permet de réduire la quantité d'ordures ménagères et de déchets verts à collecter ainsi que d'impliquer les habitants dans la gestion de leur déchets.

La Communauté de communes Cœur de Nacre a donc décidé, en 2009, de distribuer des composteurs individuels à ses habitants, qui seront volontaires.

En avril 2009, un marché à bon de commande est passé avec BROCELIANDE ENVIRONNEMENT pour la fourniture de composteurs en plastique recyclé d'un volume de 400 litres avec un kit d'extension pour aller jusqu'à 600 litres.

Les premières distributions ont eu lieu fin avril. En fin d'année 2009, c'est près de 300 composteurs qui ont été distribués.

Ces composteurs sont mis à disposition des habitants contre un droit d'utilisation de 30 euros. Une charte d'utilisation est signée entre l'utilisateur et la Communauté de communes.

Un document sur le compostage a été réalisé à cette occasion par Cœur de Nacre, ainsi que deux expositions sur ce thème (à Langrune sur Mer et à Basly)



#### Langrune-sur-Mer

#### Le compostage individuel présenté par Cœur de Nacre

Samedi matin à la salle Abbé-Rolland, Céline Mayer, employée de Cœur de Nacre et Jean-Yves Jegourel, de la CPIE de la vallée de l'Orne, ont présenté le compostage individuel aux habitants et élus présents. « Le compostage permet de réduire la quantité de déchets incinérés d'environ 30 % en produisant un amendement de qualité pour le jardin, avec les déchets de jardin et de cuisine. C'est une valorisation des déchets, une réduction de leur volume, c'est également un geste écocitoyen ».

La communauté de communes Cœur de Nacre a d'ailleurs lancé il y a un mois un vaste programme d'équipement de composteurs à destination des particuliers pour un coût modéré.

Jean-Yves Jegourel a expliqué le cycle du compost, en présentant



différentes étapes avant le produit final dans des barquettes, et a levé quelques doutes des usagers : « Les émanations d'odeur ? Dues à un excès d'humidité, il suffit de mettre

moins de pelouse, d'ajouter des matériaux secs. Quant aux vers, il faut ajouter des feuilles, des sciures en surface ».

*QUEST-FRANCE du 01/04/09*

## V.2 Un aide mémoire du tri

Après constatation qu'aucun document sur la collecte sélective n'avait été réalisé par Cœur de Nacre depuis la prise de compétence, excepté les articles dans le bulletin « Au Cœur de l'info », un aide mémoire du tri a été réalisé au printemps 2009.

Ce document récapitule les règles de tri, les jours de collecte, les horaires de déchèterie et les déchets acceptés.



# AIDE MEMOIRE COLLECTE DES DECHETS



### COLLECTE DES RECYCLABLES



**Cocher le(s) jour(s) de collecte**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A mettre dans le sac jaune :

Papier et cartons,  
Bouteilles et flacons plastiques uniquement  
Emballages métalliques,  
Briques alimentaires.



### COLLECTE DU VERRE



**Cocher le(s) jour(s) de collecte**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A mettre dans le conteneur à verre :

Bouteilles, pots et bocaux en verre sans couvercles.



### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

**Cocher le(s) jour(s) de collecte**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



## DECHETERIES

**Horaires d'ouverture de la déchèterie de Luc sur mer :**

lundi, mercredi, vendredi :  
9h00-12h00 et 14h00-18h00  
samedi :  
9h00-12h00 et 13h00-18h00

**Horaires d'ouverture de la déchèterie de Saint Aubin sur mer :**

lundi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00  
mercredi, vendredi : 14h00-18h00  
samedi : 9h00-12h00 et 13h00-18h00

Déchets à déposer :

**Particuliers :** déchets verts, branchages, encombrants, ferraille, bois, gravats, DEEE, déchets dangereux, piles, batteries usagées, huiles de vidange et de friture, amiante fibrociment.

**Professionnels :** déchets verts et branchages, encombrants, ferraille, cartons, bois.

Contact: 02.31.97.43.32 - [contact@coeurdenacre.fr](mailto:contact@coeurdenacre.fr) - site: [www.coeurdenacre.fr](http://www.coeurdenacre.fr)

C.M.© mai 2009 - imprimé sur papier PEFC

Communauté de Communes « Cœur de Nacre »  
Rapport 2009 sur le service public d'élimination des déchets

19